

-Grade : Rédacteur

- Libellé du Poste : Technicien en Electricité-Bâtiment

- Code Concours : CE25-TEB

A la suite de votre inscription en ligne au concours de la Banque Centrale de Tunisie pour 2025 et à l'**acceptation provisoire** de votre dossier sur la base des informations que vous avez saisis, nous vous invitons à présenter votre dossier de candidature **qui comprend obligatoirement les documents suivants :**

1- Une copie du formulaire d'inscription en ligne dans le cas où vous l'avez téléchargée et imprimée **et à défaut le dossier peut être envoyé sans ce formulaire.**

2- Une copie de la carte d'identité nationale en recto-verso.

3- Un bulletin n°3 datant de **trois (03) mois au plus** à la date du **19 Décembre 2025** ou le cas échéant une copie du reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.

4-Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme du Brevet de Technicien Professionnel (BTP) **dans la spécialité demandée**, et à défaut, une simple copie du diplôme mentionnant **un QR Code**. Pour être accepté, le diplôme de Brevet de Technicien Professionnel (BTP) doit être délivré par un centre de formation Etatique ou agréé par l'Etat. . **Sachant que tout diplôme dont le niveau et(ou) la spécialité, ne sont pas conformes aux exigences spécifiées dans l'avis du concours, est systématiquement rejeté.**

5-Une copie dûment certifiée conforme à l'original du relevé des notes du diplôme du Brevet de Technicien Professionnel (BTP) qui doit indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

Tous ces documents doivent être adressés par Rapid Poste à **l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe (I.F.I.D) sis au 8, Avenue Tahar Ben Ammar El Manar II-Tunis-2092** et ce au plus tard le **Vendredi 19 Décembre 2025**, le cachet de dépôt auprès de la Poste Tunisienne faisant foi.

Le candidat est tenu d'indiquer obligatoirement au verso de l'enveloppe à envoyer **le libellé du poste** auquel il a postulé ainsi que **le code concours** lui correspondant et **le numéro du dossier**.

Remarques importantes :

***Tout dossier déposé après la date du 19 Décembre 2025, incomplet ou ne répondant pas aux conditions formelles exigées est systématiquement rejeté.**

***Est également rejeté après dépouillement, tout dossier dont les informations saisies en ligne s'avèrent erronées ou inexactes par rapport à celles figurant sur les documents fournis.**

***Les candidats ayant satisfait aux conditions exigées pour participer au concours, seront convoqués pour passer les épreuves écrites et ce dans la limite de 20 fois le nombre de postes à pourvoir. Ils seront classés selon leur score obtenu lors de l'inscription en ligne, et en cas d'égalité, la priorité sera donnée au candidat le plus âgé.**

La Directrice de l'IFID